

Créteil, le 05 avril 2016

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Fermetures nocturnes à la circulation du sens province > Paris de l'autoroute A10 pour les travaux d'aménagement d'une voie dédiée aux bus

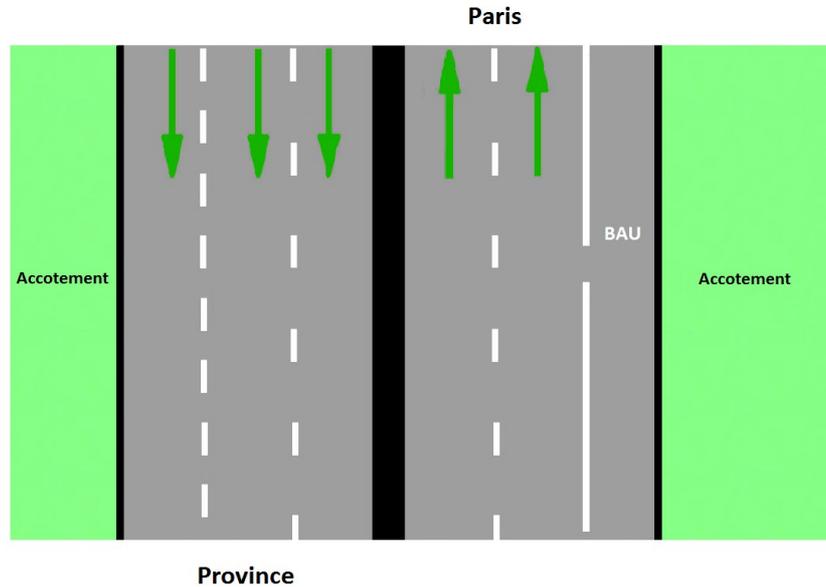
Dans le cadre du programme prioritaire de réalisation des voies dédiées aux bus, annoncé par l'État, la Région Île-de-France et le STIF en juin 2014, la direction des routes Île-de-France (DiRIF) engage les travaux d'aménagement de la voie dédiée aux bus prévue dans le sens province-Paris de l'autoroute A10 pour desservir la gare de Massy. Cette voie dédiée aux bus vise à réduire et fiabiliser le temps de parcours des usagers, en leur permettant de franchir la congestion la plus dure dans ce secteur.



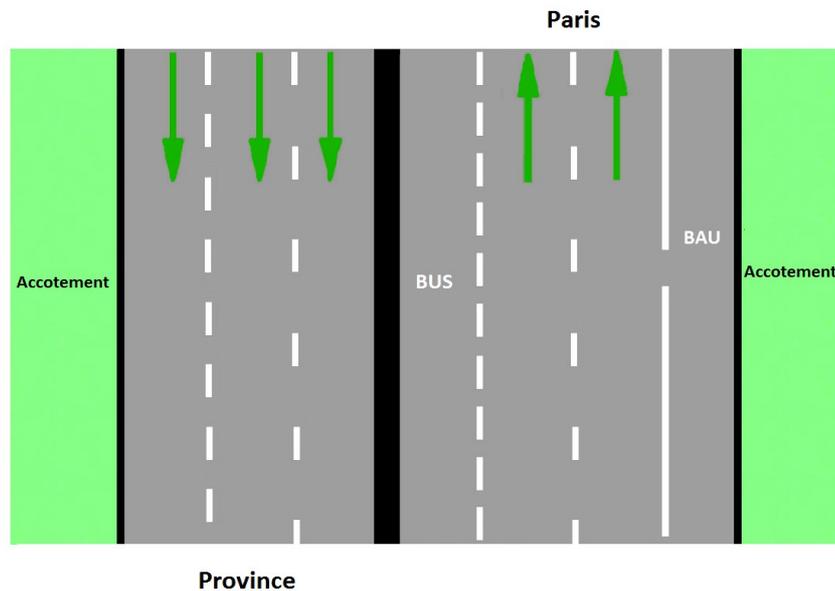
**CONTACT PRESSE :**  
Robin LEROY, téléphone : 01 46 76 87 80

Cette voie dédiée aux bus sur l'autoroute A10 va prendre place sur **une voie supplémentaire à créer à gauche des voies de circulation existantes**. Elle s'étendra sur un linéaire de 3,3 kilomètres, depuis l'amont de la bretelle d'insertion de la RD188 sur le sens province-Paris de l'autoroute A10 jusqu'à l'entrée sur le giratoire d'accès à la gare de Massy.

#### Autoroute A10 avant l'insertion de la RD 188 sans projet de voie dédiée



#### Autoroute A10 avant l'insertion de la RD 188 après création de la voie dédiée



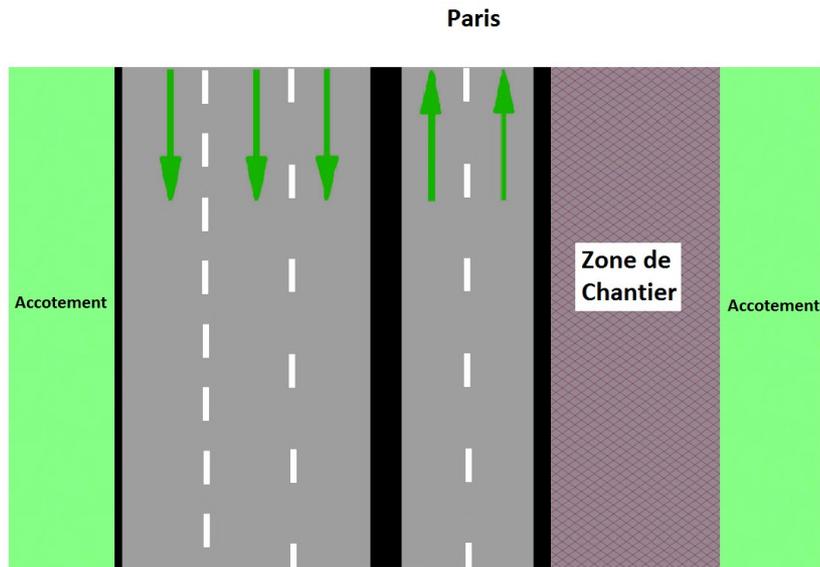
La création de cette voie supplémentaire nécessite principalement l'élargissement de la chaussée sur 1,6 km, physiquement possible à droite, l'aménagement du terre-plein central et une restitution de la bande d'arrêt d'urgence sur tout le linéaire. À ce dernier titre, la voie dédiée aux bus, ouverte à titre expérimental sur bande d'arrêt d'urgence, en service depuis mars 2012, va être fermée à la circulation.

Les travaux nécessaires à la création de cette voie dédiée aux bus représentent un investissement de 11,4 M€ cofinancés à parité par l'État et la Région Île-de-France.

La première phase des travaux d'aménagement ont débuté le 04 avril 2016, sur une section située en amont de la route départementale RD188.

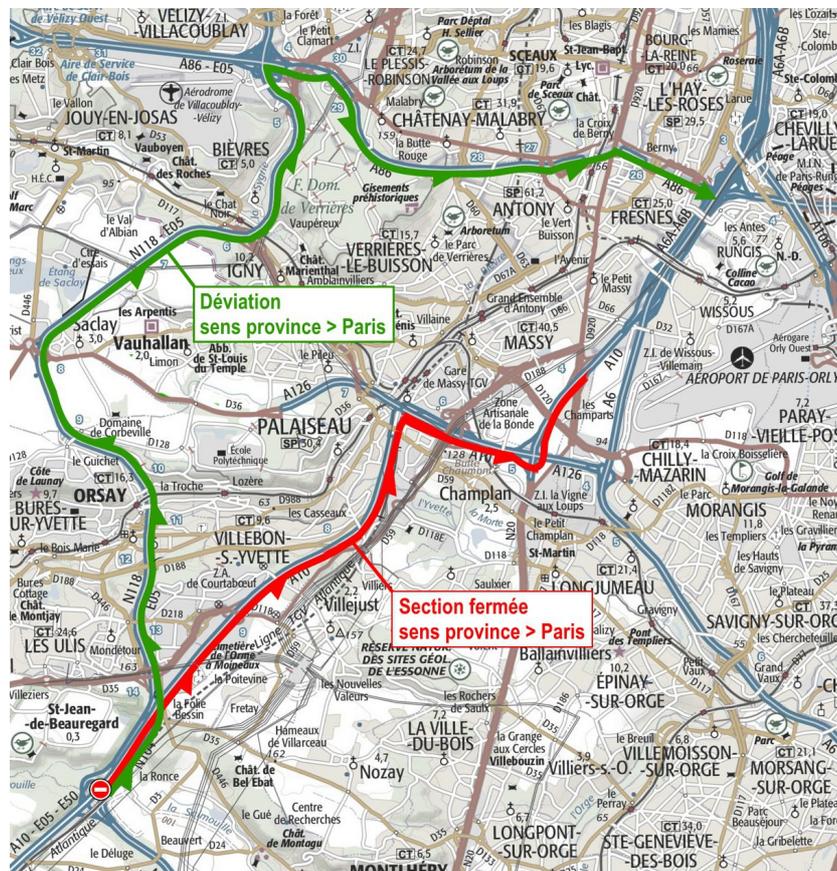


Pour la sécurité des usagers et des intervenants pendant l'ensemble des travaux, il est nécessaire de supprimer la bande d'arrêt d'urgence du sens province > Paris de l'autoroute A10 et de réduire la largeur des voies de circulation. Dans cette configuration, la vitesse maximale autorisée est réduite à 70 km/h sur la zone de travaux dès le mois d'avril 2016, avec interdiction de dépasser pour les poids lourds.



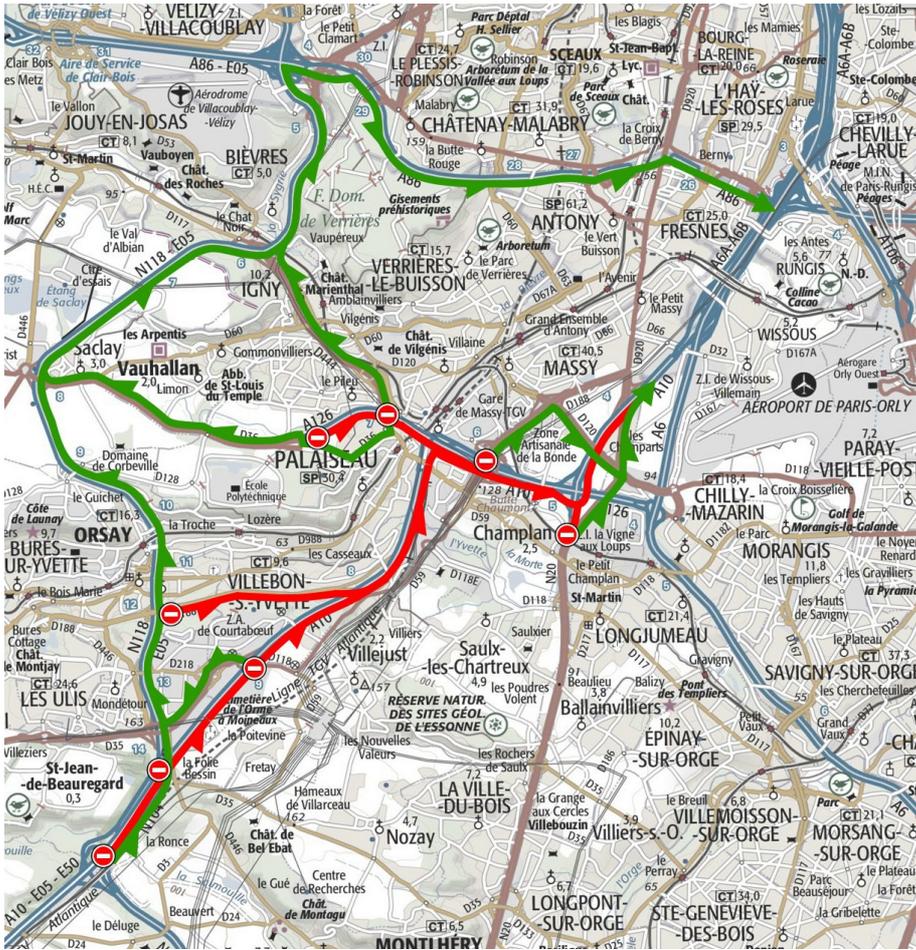
**Provincie**

Pour mettre en place cette configuration, il est nécessaire de libérer la chaussée de toute circulation. Compte tenu du trafic sur l'autoroute A10, une telle disposition n'est possible que de nuit, en semaine.



Ainsi, du 04 au 22 avril 2016, chaque nuit (de 22h00 à 05h00), en semaine (du lundi soir au vendredi matin), le sens province > Paris de l'autoroute A10 est fermé à la circulation entre sa jonction avec la Francilienne (RN104) et la bretelle d'insertion sur l'autoroute A6. Les usagers sont déviés par la route nationale RN118 vers Paris, puis par l'autoroute A86 vers Créteil.





Les bretelles d'accès au sens province > Paris de l'autoroute A10 sont également fermées, ainsi que le sens Orsay > autoroute A10 direction Paris de la route RD188, et le sens Polytechnique > autoroute A126. Des itinéraires de déviation sont signalés aux usagers lors de ces fermetures.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter [www.sytadin.fr](http://www.sytadin.fr) pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@sytaadin).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

